

Conditions générales d'utilisation des Fontaines en prêt par le SMPGA

Demande :

Emprunteur représenté(e) par
agissant en qualité de, dénommé ci-après « l'Emprunteur » pour l'évènement
suivant :

Coordonnées du référent sur site

- Mail :
- Téléphone :

Souhait des objets prêtés :

☐ Fontaine : nombre (maximum de 2 par évènement)	☐ Carafes : nombre
--	---

Période souhaitée :

Du / / 202... àh au / / 202... àh

Implantation souhaitée :

Adresse, lieu	Point de raccordement (Eau + Electricité) , commentaires

Rappel des modalités :

Installation et reprise réalisée à titre gracieux par le SMPGA dans le cadre d'une manifestation gratuite

Obligations et engagements de l'Emprunteur :

- Les lieux doivent obligatoirement être accessibles en camion
- Les objets prêtés devront se trouver dans un environnement sécurisé, pour éviter toutes dégradations (pour toute la durée de mise à disposition) alors facturable à l'organisme prêteur.
- En cas de fuite ou de panne, manœuvre de la vanne pour couper l'eau, pas d'intervention des services du SMPGA hors heures ouvrées

Signature de l'emprunteur

Avis du SMPGA :

Référent, M. Olivier MARIE :

o.marie@smpga.fr , 06 30 38 26 94

Objets prêtés :

Fontaine ☐ OUI ☐ NON ETAT :	Carafes en prêt ☐ OUI ☐ NON NOMBRE :
---	--

Période proposée si prêt :

Du / / 202... àh au / / 202... àh

Signature du représentant du SMPGA

Etat des lieux de sortie :

Date : / / 202... àh

Fontaine Extérieure ☐ OUI ☐ NON ETAT :	Carafes en prêt ☐ OUI ☐ NON NOMBRE :
--	--

Conformité :

.....

Signature du représentant du SMPGA